

Passage 1ECG/1EC-1EM

Le passage de l'École de culture générale (ECG) ou de l'École de commerce (EC) à l'École de maturité (EM) est possible à l'issue de la 1^{re} année, moyennant des cours en français et mathématiques suivis le samedi matin durant le deuxième semestre (en principe au gymnase de La Cité), et des conditions suivantes :

Les critères d'accès aux cours du samedi matin (2^e semestre) sont déterminés selon les résultats du 1^{er} semestre :

- a) Ne pas répéter son année ni avoir suivi, même partiellement, la 1^{re} année de l'École de maturité.
- b) Avoir un bulletin suffisant au premier semestre.
- c) Avoir obtenu un total de 15 points au premier semestre dans les branches de français, mathématiques et d'une des deux langues étrangères.

À la fin du 2^e semestre il y a un examen en français et en mathématiques, selon le programme suivi durant les cours du samedi matin :

L'examen doit être réussi en français et en mathématiques (note de 4 minimum). Il n'y a pas de compensation possible entre ces deux branches.

En plus de la réussite de l'examen, le bulletin annuel doit satisfaire les mêmes critères qu'au premier semestre :

- a) Avoir un bulletin annuel suffisant.
- b) Avoir obtenu un total de 15 points au bulletin annuel dans les branches de français, mathématiques et d'une des deux langues étrangères. Ce seuil de points doit être atteint : une demande de faveur en cas de points manquants (même un demi-point) n'est pas possible.

Si ces conditions sont remplies l'élève peut répéter la 1^{re} année en École de maturité.

Afin de planifier l'organisation des cours du samedi matin, les élèves de 1^{re} année de l'ECG et de l'EC qui satisfont aux conditions réglementaires et qui souhaitent changer de filière, sont invités à compléter l'inscription en ligne, qui leur parviendra par e-mail, sur leur adresse Eduvaud, et qui est en principe ouverte du 2 au 18 décembre de chaque année à 12h00 (les élèves reçoivent un lien et doivent être attentifs.ves, les dates peuvent varier d'une année à l'autre). Les informations sur les modalités organisationnelles des cours du samedi matin parviendront ultérieurement aux candidat-e-s.

Violaine Khan (violaine.khan@vd.ch)

Doyenne responsable de la passerelle 1ECG/1EC-1EM